

Commune de LA SARRAZ

COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Sommaire

• <u>SEANCE DU 06 JANVIER 2003</u>	<u>2</u>
• <u>SEANCE DU 13 JANVIER 2003</u>	<u>2</u>
• <u>SEANCES DU 20 JANVIER AU 10 MARS 2003</u>	<u>2</u>
• <u>SEANCES DU 17 MARS AU 14 AVRIL 2003</u>	<u>4</u>
• <u>SEANCES DU 22 AVRIL AU 12 MAI 2003</u>	<u>5</u>
• <u>SEANCES DU 19 MAI AU 10 JUIN 2003</u>	<u>7</u>
• <u>SEANCES DU 16 ET 23 JUIN 2003</u>	<u>8</u>
• <u>SEANCES DU 30 JUIN AU 18 AOUT 2003</u>	<u>8</u>
• <u>SEANCES DU 25 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 2003</u>	<u>9</u>
• <u>SEANCES DU 23 SEPTEMBRE AU 20 OCTOBRE 2003</u>	<u>9</u>
• <u>SEANCES DU 27 OCTOBRE AU 17 NOVEMBRE 2003</u>	<u>11</u>
• <u>SEANCES DU 24 NOVEMBRE ET DU 1ER DECEMBRE 2003</u>	<u>12</u>

Séance du 06 janvier 2003

La Municipalité décide :

1. de confirmer M. Roland Joliquin, architecte à La Sarraz, dans son mandat d'exécution sur demande de divers contrôles techniques et spéciaux pour la Commune de La Sarraz, notamment la vérification des mesures ECA et le contrôle des citernes.
2. suite au décès de M. R. Curchod, ancien syndic, de faire un don à la Paroisse protestante de La Sarraz, conformément aux vœux émis par la famille.
3. de faire un don à l'Association DeltaLink, La Sarraz, qui récupère et redistribue du matériel informatique de seconde main pour un développement durable.

Séance du 13 janvier 2003

La Municipalité décide :

1. d'adjuger au bureau d'ingénieurs-conseils CERT-Aragao, Lausanne, le mandat pour l'étude du projet de réaménagement, avec calcul des coûts de réalisation, de la rue des Guébettes et du carrefour "Guébettes/Av. de la Gare", suite à l'adoption des modifications du plan de quartier des Guébettes.
2. d'adjuger à la maison Roshard AG, Küsnacht, les travaux de révision d'un pont à la station d'épuration.
3. d'adjuger à la maison Rototec AG, Worb, les travaux de révision d'une pompe à la station d'épuration.

Séances du 20 janvier au 10 mars 2003

Autorisations de manifestations, spectacles, etc. :

- Soirée annuelle du Chœur mixte à la Grande salle du Casino le 29 mars 2003.
- Loto USL le 5 avril 2003 à la Grande salle du Casino.
- Concours des Amis-Gym au Centre sportif le dimanche 27 avril 2003.
- Stellina, variétés et circus, jeudi 8 et vendredi 9 mai 2003, Centre sportif.
- Théâtre Rikiko, samedi 10 mai 2003, Grande salle du Casino.
- Concours du Club cynologique au Centre sportif le 21 juin 2003.
- Marché dans la rue et Fête médiévale au Château le samedi 28 juin 2003.
- Visite du district par les autorités cantonales (Conseil d'Etat, etc.) le 28 août 2003.
- Spectacle de danse par l'Ecole de Mme Miletto, Orny, "The Veronique's Dance", à la Grande salle du Casino, les samedi 27 et dimanche 28 mars 2004.

La Municipalité salue l'ouverture de deux nouveaux commerces à La Sarraz, l'un à la rue du Château 12, la "Casa Bragaminho", et l'autre à la Grand-Rue 9, "Ozépices", ce dernier remplaçant le "Royaume des épices et saveurs". Un troisième commerce, de location de DVD, devrait prochainement s'ouvrir à la Grand-Rue 26.

Une fouille sera prochainement ouverte pour quelques jours début avril par la Romande Energie au chemin des Bosquets.

La Municipalité de La Sarraz, de même que toutes les municipalités des districts concernés, est préoccupée par la situation financière de l'ASPMAD, Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile des districts de Cossonay, Orbe et La Vallée. Un regroupement avec l'Association des districts de Grandson et Yverdon est aussi à l'étude.

Les autorisations de permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place lors de manifestations sont désormais de compétences communales. Tout se fera donc au niveau communal; pas de grands changements pour les sociétés dans la pratique, ni sur le plan financier, sauf manifestation exceptionnelle peut-être.

La Société de musique "Echo du Mauremont" de La Sarraz vit des moments difficiles. Après quelques hésitations, un nouveau comité a été nommé et il s'emploie à redonner vigueur à la fanfare. Son Ecole de musique poursuit également son activité. Avis aux amateurs, pour s'y inscrire ou la soutenir.

Dès et y compris 2003, le pont de fin d'année sera introduit pour les divers services techniques et administratifs de la Commune. Cette année, moyennant compensation, les 29, 30 et 31 décembre seront fermés en plus des jours officiels. Certains services seront néanmoins toujours assurés.

Notre Château rencontre lui aussi des problèmes financiers. La Société des Amis du Château de La Sarraz et son comité surtout s'emploient à trouver des solutions. Le contexte économique actuel n'est cependant pas très favorable. La Commune soutient le Château dans toute la mesure de ses moyens, financièrement notamment, et un municipal est membre du comité. Si le cœur vous en dit, aidez votre Château, en vous inscrivant par exemple, en louant des salles ou en visitant ses expositions.

La Municipalité rappelle que le stockage de fumier doit répondre à certaines normes, qui peuvent être obtenues le cas échéant auprès de l'administration communale.

Vu le manque de place et de classes, l'Etablissement scolaire de La Sarraz et environs, avec les Municipalités concernées, étudie un nouveau projet de constructions scolaires.

La Commune et les écoles sont à la recherche de bénévoles pour aider une famille dans le transport de ses enfants pour les trajets scolaires principalement.

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le vendredi 28 mars 2003; trois préavis concernant le renouvellement de conduites d'eau et d'éclairage public à la rte d'Eclépens, l'élaboration du plan général d'évacuation des eaux de la Commune et l'adoption du plan directeur localisé et plan partiel d'affectation "La Prairie / Pré-du-Commun" seront présentés.

Suite à l'interdiction probable de l'élimination des boues d'épuration dans l'agriculture, les communes planchent sur ce problème, non seulement technique, mais aussi financier. Autre sujet financier brûlant pour les communes, la bascule des points d'impôts entre le Canton et les communes; quelques surprises ne sont pas exclues.

Pour des raisons d'économies cantonales, une convention a été signée entre les Etablissements scolaires Veyron-Venoge et La Sarraz et environs, qui verront leur direction assumée par un seul directeur, soit M. Regamey, de La Sarraz.

La Municipalité relève que l'on enregistre de plus en plus de dégâts dans les bâtiments scolaires et publics. Merci à toute la population de faire un effort de respect.

Dons

- Association Marche Blanche, luttant contre la pédocriminalité.
- Association Em-Barque-ment, Vevey, pour son projet de barque pour les enfants.
- Ski-club Vallée de Joux pour le Championnat des Pays Alpains des moins de 16 ans.
- Concours hippique de La Chaux les 3 et 4 mai 2003.

D'autres sujets ont bien entendu été abordés par la Municipalité (Bâtiments, police des constructions, aménagement routier, tourisme, naturalisation, etc.).

🚩 Séances du 17 mars au 14 avril 2003

Autorisations de manifestations, spectacles, etc. :

- La Société des accordéonistes Les Coquelicots de La Sarraz organisera à nouveau l'an prochain des soirées de gala comme soirées annuelles, les 6, 7, 13 et 14 février 2004, à la Grande salle du Casino de La Sarraz.
- La Fête de Mai, avec cortège des enfants, organisée par la Société de développement de La Sarraz et Environs, aura lieu cette année le dimanche 4 mai 2003. Suivront goûter et jeux dans le parc du Château. Départ du cortège, précédé d'un tambour, à 15 heures de la cour inférieure du collège des Guébettes.
- Présentation du travail de l'année par les jeunes acteurs de l'Atelier de Théâtre du Comsi, La Chaux, qui donne des cours à La Sarraz, samedi 24 mai 2003, vers 19h00, à la salle des sociétés de la Maison de commune de La Sarraz, à l'intention des parents, amis et intéressés.
- Soirée du personnel des Retraites Populaires à la cantine de l'Abbaye le vendredi soir 20 juin 2003.
- Vente de la Paroisse protestante, dimanche 9 novembre 2003, à la Grande salle du Casino de La Sarraz.

M. Mathias Bulliard, étudiant à l'unité de cinéma de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne, a réalisé son film de diplôme en grande partie à La Sarraz, et plus particulièrement à l'hôtel-café-restaurant de l'Hôtel de Ville et sur le parvis du Temple. L'un des rôles principaux est tenu par l'acteur renommé François Silvant. La Commune a apporté son soutien.

L'exploitant actuel du cinéma de La Sarraz, M. Edgar Bichsel, a souhaité cesser son activité après de nombreuses années. Des tractations sont en cours avec un nouvel exploitant, proposé par M. Bichsel, pour la poursuite des projections.

Des discussions et tractations sont en cours dans le cadre d'une réorganisation de l'état civil, aux fins de maintenir l'Office de La Sarraz à La Sarraz.

Un nouvel institut de beauté devrait prochainement ouvrir ses portes à La Sarraz, à la Grand-rue 43, dans le local commercial du rez-de-chaussée.

Une troupe devrait occuper les abris de protection civile des Guébettes du 12 mai au 6 juin 2003.

La Société de musique, fanfare Echo du Mauremont, a engagé un nouveau directeur, M. Jean-Michel Pelichet, de Gollion, connu dans la région pour son enthousiasme, ses connaissances musicales et son répertoire varié, qui souhaite donner un nouvel élan et de nouvelles options à cette Société. Digne d'intérêt. Inscrivez-vous.

En raison de la multiplication des dégâts régulièrement constatés dans les WC publics de la Maison de Commune, à la rue des Terreaux, la nuit en particulier, la Municipalité a décidé d'en interdire l'accès la semaine, de 17 h. 00 au matin, et les week-ends, du vendredi 17 h. 00 au lundi matin, ceci avec effet immédiat et jusqu'à nouvel avis.

La Municipalité a été informée par l'Association vaudoise pour la qualité des boues d'épuration que le Conseil fédéral avait pris position définitivement sur le problème de la valorisation agricole des boues d'épuration. L'épandage des boues sur les surfaces fourragères et maraîchères est interdit depuis le 1^{er} mai 2003 alors que pour les autres surfaces fertilisables (terres ouvertes), ce qui nous concerne plus particulièrement, l'interdiction s'appliquera dès le 1^{er} octobre 2006. Ce dernier délai pourrait être prolongé par les cantons jusqu'en automne 2008 au plus tard. Des solutions devront être trouvées, avec une nouvelle charge financière importante à n'en pas douter pour les communes.

Dons

- à la Société de développement pour l'organisation de la Fête de Mai.
- à Equiterre, Association partenaire pour le développement durable et la promotion des énergies renouvelables.

D'autres sujets ont bien entendu été abordés par la Municipalité (Bâtiments, police des constructions, écoles, ASPMAD, naturalisations, etc.).

Séances du 22 avril au 12 mai 2003

Autorisations de manifestations, spectacles, etc. :

- Le tour de Suisse cycliste passera à La Sarraz le 18 juin 2003, vers 14 h. 30.
- Le salon Nancéane Coiffure, à la rue du Chêne 36, sera ouvert la nuit du samedi 14 au dimanche 15 juin 2003, de 22h00 à 03h00, pour répondre à la demande de clients souhaitant se faire couper les cheveux un soir de pleine lune.
- Un tournoi "Graines de foot" aura lieu à La Sarraz le 24 mai 2003 au Centre sportif.
- Concours de la Société cynologique du Mauremont au Centre sportif le 21 juin 2003.

L'offre des cartes de voyage CFF Flexicard prendra fin à la commune de La Sarraz le 31 août 2003, vu les dernières exigences financières des CFF.

Une scène d'un film de fiction de M. Frédéric Pittet sera tournée, en collaboration avec l'Ecole cantonale d'Arts de Lausanne, sur le site des gorges de la Tine, en principe du samedi 12 au lundi 14 juillet 2003, période durant laquelle l'accès au site sera interdit.

Les routes habituellement fermées à la circulation seront ouvertes aux titulaires du permis de chasse restreinte des mammifères, du 3 novembre 2003 au 30 janvier 2004, pour lutter contre les sangliers dont les dégâts sont en augmentation.

La Municipalité a donné un préavis favorable à une demande d'autorisation de loterie présentée par la société de développement pour couvrir une partie des frais d'organisation de la prochaine fête médiévale, au château, le 28 juin 2003.

Depuis le changement d'horaire CFF, le train de nuit "Pyjama" en provenance de Lausanne arrive les vendredis et samedis soirs en gare de Cossonay à 2 h. 14, soit $\frac{3}{4}$ d'heure plus tard que précédemment. Après s'être adaptés à l'époque afin d'assurer la continuité de la desserte à Cossonay, vu le nouvel horaire et la fréquentation ne justifiant plus l'exploitation du service jusqu'à 2 h. 00 depuis le retardement du train de nuit, CarPostal et le Service cantonal des transports ont décidé que la desserte de nuit PubliCar Cossonay serait rétablie à 22 h. 30 – 1 h. 30 (en lieu et place de 23 h. 00 – 2 h. 00) à compter du vendredi 2 mai.

VOTATIONS

Lors des votations du dernier week-end, la participation pour La Sarraz a avoisiné les 50 %. Le nouveau système de vote n'étant cependant pas tout à fait assimilé, il est rappelé ce qui suit :

1. Une nouvelle carte de vote est délivrée pour chaque scrutin. Elle est envoyée par le Canton avec tout le matériel de vote. Les anciennes cartes délivrées par la Commune ne sont donc plus valables, ne doivent plus être utilisées et doivent être détruites.
2. Avec l'enveloppe de vote (jaune), il est indispensable de mettre dans l'enveloppe de transmission la carte de vote ou de la prendre lors d'un vote au bureau de vote. La carte de vote ne doit en aucun cas être mise dans l'enveloppe (jaune) contenant les bulletins de vote; cette enveloppe de vote (jaune) peut le cas échéant contenir un bulletin fédéral ou cantonal, voire les deux ensemble.
3. En cas d'envoi du vote par la poste, l'enveloppe doit être postée suffisamment tôt pour arriver à l'administration communale le vendredi matin dernier délai. Il est trop tard par exemple de la poster le vendredi, le courrier postal n'étant pas distribué ou relevé le samedi ou le dimanche matin. En cas de doute, vous pouvez venir voter au bureau de vote, le dimanche matin, ou encore mettre votre enveloppe de transmission dans la boîte aux lettres de l'administration communale, à la Grand-Rue 1, fixée à la porte d'entrée en bois du bâtiment et accessible depuis l'extérieur, boîte aux lettres qui elle est relevée encore le dimanche à midi, dernier délai.

✚ Séances du 19 mai au 10 juin 2003

Autorisations de manifestations, spectacles, etc. :

- Samedi 21 juin, début d'après-midi, animation organisée par le Jardin d'enfants les Baladins de La Sarraz à la salle des sociétés (combles) de la Maison de Commune, Grand-Rue 1, pour les enfants de la région. Un goûter au jardin d'enfants suivra. Pas de prix d'entrée, mais crousille à la sortie.

Un petit marché est désormais organisé chaque mercredi matin dans la vieille ville. Tous à vos paniers.

Le Canton tire les cordons de la bourse. Comme c'est déjà le cas dans d'autres domaines, le Conseil d'Etat vient maintenant d'instaurer un moratoire sur l'octroi de nouvelles subventions pour les travaux routiers engagés par les communes dans les traversées cantonales de localités, qu'il s'agisse de construction, de correction, de renouvellement des revêtements ou de signalisation. Donc plus d'aide cantonale.

Sous réserve de recours, les dernières modifications du plan de protection de la Venoge ont été approuvées par le Département cantonal des infrastructures.

Dès le 1er janvier 2004, le Contrôle des denrées alimentaires sera cantonalisé et ne sera plus effectué par le contrôleur désigné en son temps par les Municipalités du district.

Le prochain Conseil communal aura lieu le vendredi 27 juin 2003. Il sera notamment traité de la gestion et des comptes de la Commune pour 2002. Deux demandes de crédits sont aussi à l'ordre du jour, l'une de fr. 166'000.- pour l'élaboration du "Plan général d'évacuation des eaux" et l'autre pour l'étude de l'extension du site scolaire des Guébettes et la construction d'une salle de gymnastique.

Les insignes du 1er août sont en vente; il vous en coûtera 5.- francs. Cette année, la collecte est faite pour aider à la réfection de ponts et passerelles dignes d'intérêt.

La SARL Acting, active dans le domaine de l'informatique, déménagera de Cossonay à La Sarraz, dans des locaux à la gare, dès le 1er juillet prochain.

La Municipalité a décidé de poursuivre son aide à l'école de musique de la fanfare de La Sarraz en versant sa participation financière habituelle aux cours des enfants de La Sarraz.

Dons

- à UNHCR, Organisation suisse d'aide aux réfugiés, qui profitera en particulier cette année à des enfants et adolescents en Suisse et à de jeunes réfugiés vivant dans des camps en Afrique.

Pour un marché hebdomadaire sarrazin

La Société Industrielle et Commerciale de La Sarraz a proposé à la Municipalité, ce printemps, de revaloriser le bourg par l'installation d'un marché hebdomadaire sur la ruelle de desserte entre la Grand-Rue et la rue du Château. La Municipalité,

enthousiaste sur l'idée véhiculée par ce projet, a proposé aux représentants de la SIC une brève réflexion sur la position idéale pour ce marché. Elle entend donc poursuivre cette réflexion en collaboration avec la SIC sur d'autres alternatives, notamment la place du Sarrazin.

Séances du 16 et 23 juin 2003

Le tournage, dans les gorges de la Tine, d'une scène du film de M. Frédéric Pittet, en collaboration avec l'Ecole cantonale d'Arts de Lausanne, se fera les lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 juillet 2003, au lieu du week-end; l'accès au site sera interdit durant le tournage.

Des demi-bouteilles (3,5) du vin blanc de commune sont maintenant disponibles. Pour l'instant, leur nombre est cependant limité. Prix de vente : fr. 4.30.

Lors de sa dernière séance du 27 juin le Conseil communal a admis la gestion et les comptes de la Commune pour 2002. Il a aussi admis deux demandes de crédits, l'une de fr. 166'000.- pour l'élaboration du "Plan général d'évacuation des eaux" et l'autre pour l'étude de l'extension du site scolaire des Guébettes et la construction d'une salle de gymnastique (fr. 204'000.- pour La Sarraz).

Selon la loi sur les transports publics, les communes participent à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé. La part de La Sarraz pour 2003 est d'environ 36'000.- francs, alors que celle prévue pour 2004 est de l'ordre de 55'000.- francs, soit environ fr. 20'000.- de plus. Cette augmentation est due à diverses raisons, mais notamment aux projets d'économie envisagés par la Confédération qui risquent d'engendrer un report de charges sur les cantons et les communes.

Dons

- à la Fondation suisse du service social international pour un projet de retour et de réintégration pour des réfugiés mineurs non accompagnés.
- à la Bibliothèque sonore romande qui offre des enregistrements de livres aux personnes aveugles ou malvoyantes par exemple.

Séances du 30 juin au 18 août 2003

- Manifestations

- Vente à but humanitaire par le Centre social Protestant sur la voie publique à La Sarraz, les vendredi 21 et samedi 22 novembre 1993.

L'UBS met en vente son terrain situé dans la zone industrielle vers la Foule, parcelle 445, jouxtant l'entreprise Serex.

Les travaux de changement de conduites à la route d'Eclépens ont débuté le 18 août pour environ 4 semaines.

Le bureau de l'Etat civil de La Sarraz devrait être maintenu. Dans le cadre d'une nouvelle régionalisation entreprise par le Canton, la Municipalité est intervenue dans ce sens.

La Municipalité a dû à nouveau déplorer des tags sur les bâtiments scolaires et des dégâts au jardin public de la Vignette.

Malgré le retour de la pluie, la Municipalité rappelle que l'interdiction des feux de plein air, ainsi que l'usage d'engins pyrotechniques de toute sorte, est toujours valable et que la prudence est encore de mise.

Dons

- au Passeport Vacances du district de Cossonay.

Séances du 25 août au 15 septembre 2003

Manifestations

- Deux soirées « Disco/Techno » auront lieu à la cantine de l'Abbaye des carabiniers les 26 et 27 septembre 2003.

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le jeudi 09 octobre 2003 avec notamment à l'ordre du jour le renouvellement de l'arrêté d'imposition communal et un avenant au règlement de police du cimetière (Jardin du Souvenir).

Certains enfants, reconnus d'avoir fait des tags sur les bâtiments scolaires et des dégâts au jardin public, ont été convoqués pour un travail d'intérêt général, selon leurs possibilités.

Un vol par effraction a eu lieu à la buvette de Centre sportif le 27 août, avec les dégâts que cela génère.

L'EMS « Les Cyclades » change de nom et s'appellera dorénavant « Fondation La Venoge ».

Dons

- Soutien habituel à l'école de musique de Cossonay

Séances du 23 septembre au 20 octobre 2003

Manifestations

- La Municipalité a donné son accord pour l'organisation au Temple de La Sarraz d'un concert du Chœur Persévérance de Vallorbe, associé au Chœur de Rivaz/St-Saphorin, soit environ 90 chanteurs accompagnés d'un orchestre de 25 musiciens, le mercredi 31 mars 2004, en soirée.
- Les 15 et 16 mai 2004, se déroulera à Eclépens le Giron de chant du Pied du Jura, organisé par le Chœur d'hommes d'Eclépens, et une partie de la

manifestation aura lieu à la cantine de l'Abbaye des carabiniers de La Sarraz, le 16 mai.

- La soirée annuelle du Football-club La Sarraz-Eclépens aura lieu le samedi 24 janvier 2004 à la Grande salle du Casino de La Sarraz.
- La soirée annuelle de la Société de musique Echo du Mauremont aura lieu le samedi 10 janvier 2004 à la Grande salle du Casino de La Sarraz.

La Municipalité a fait quelques démarches pour trouver un acquéreur pour les terrains, en bloc, du plan de quartier "Les Guébettes" (locatifs et villas locatives), en contrebas de la route d'Eclépens, à côté de la salle de gym.

Des travaux de rénovation seront prochainement entrepris au jardin d'enfants public du chemin de la Vignette, afin de le mettre au goût du jour.

Le Réseau de Mamans de jour du district de Cossonay cherche de nouvelles mamans pour assurer la garde d'enfants (Contact : Mme Martine Schibli, 021 861 41 76, lundi de 8 h. 30 à 10 h. 30 et vendredi de 13 h. 30 à 15 h. 30).

Une nouvelle procédure d'examen préalable par les services cantonaux a été engagée pour le plan partiel d'affectation des "Côtes du Mormont".

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le vendredi 14 novembre 2003, avec notamment à l'ordre du jour le budget 2004 de la Commune de La Sarraz.

La Municipalité rappelle que si la plupart des déchets de jardin peuvent être éliminés par la déchetterie communale, dans l'enceinte de la Station d'épuration, au chemin des Prés-Morés, les grosses quantités par contre doivent être directement acheminées par les usagers à la compostière de M. François-Philippe Devenoge, Dizy, moyennant information préalable à ce dernier et au surveillant de la déchetterie communale pour un contrôle des quantités.

Suite à divers contacts, la Municipalité prend note qu'un Office d'Etat civil devrait être maintenu à La Sarraz dans le cadre de la nouvelle régionalisation cantonale. Le bureau serait néanmoins transféré dans des locaux loués à la Maison de commune, ceci d'ici au printemps prochain normalement.

Une autre régionalisation cantonale prévoit un regroupement des Agences communales d'assurances sociales et là, par contre, il semble que notre Agence communale disparaîtra d'ici fin 2004 pour une entité plus grande et semble-t-il plus professionnelle à Cossonay, certainement. Un nouveau service communal de proximité serait donc ainsi supprimé par la volonté cantonale, nécessitant des déplacements plus importants et difficiles pour les usagers.

Suite à une modification des dispositions légales cantonales, le dernier relevé de la boîte aux lettres à la Maison de commune, par le bureau électoral, lors des scrutins, ne se fera plus le dimanche à 12 heures, mais au moment où le bureau de vote ferme. Actuellement, l'horaire du bureau de vote le dimanche matin est de 10 h. 30 à 12 h. 00. Dès le 1er janvier 2004, par mesure de commodité, le nouvel horaire du bureau de vote sera de 10 h. 30 à 11 h. 30, avec dernier relevé de la boîte aux lettres à 11 h. 30.

Dons

- d'accorder cette année un don à Pain Pour le Prochain

✚ Séances du 27 octobre au 17 novembre 2003

Manifestations

- Soirées annuelles de la Société de gym de La Sarraz les 28 et 29 novembre 2003 à la grande salle du Casino, La Sarraz.
- Samedi 6 décembre 2003, en début d'après-midi, animation proposée aux enfants de la région par le Jardin d'enfants Les Baladins, aux combles de la Maison de Commune de La Sarraz.
- Le marché de Noël CommerSIC de La Sarraz aura lieu le dimanche 14 décembre 2003, de 11 h. à 17 h. au centre ville (Grand-Rue / rue du Château). Attention aux restrictions de circulation (10 h. – 18 h.).
- Soirée annuelle de la Société de musique Echo du Mauremont de La Sarraz le 10 janvier 2004 à la grande salle du Casino de La Sarraz.
- Soirée annuelle du Football-club La Sarraz-Eclépens le 24 janvier 2004 à la grande salle du Casino, La Sarraz.

La buvette du Centre sportif a à nouveau été cambriolée début novembre. Trois vitres ont été cassées, plus une porte et un store.

Toutes personnes âgées de 20 à 45 ans en 2004 et désirant se faire incorporer dans le Service communal de défense incendie et de secours (SDIS) peuvent s'inscrire jusqu'au 10 décembre 2003 auprès du commandant Denis Reymond (tél. 021 866 76 44) ou du fourrier Patrick Niederhauser (tél. 021 866 62 14).

La Commune va rééditer sa brochure d'information communale, l'actuelle datant de 2000. Le travail de production sera une nouvelle fois fait en collaboration avec la Maison InEDIT, qui prendra contact avec les sociétés, commerces, entreprises, etc. pour les annonces.

Dons/Aides

- à l'école de musique de la fanfare Echo du Mauremont de La Sarraz.
- à Lepra.ch, Aide aux Lépreux.
- au Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse, Lausanne (travail avec des répétiteurs en cas de difficultés ou retard scolaires).

Dans sa séance du 14 novembre 2003, le Conseil communal de La Sarraz a décidé d'approuver le budget 2004 de la Commune de La Sarraz tel que présenté par la Municipalité, soit :

- Recettes budgetées	Fr.	5'214'332.-
- Charges brutes budgetées	Fr.	5'661'157.-
- Excédent des charges	Fr.	446'825.-
- Total des amortissements budgetés	Fr.	428'800.-

Séances du 24 novembre et du 1er décembre 2003

Manifestations

- Le Cirque Stellina devrait installer son chapiteau à La Sarraz pour quelques jours du 17 au 19 mai 2004.
- Noël de la paroisse allemande au Temple de La Sarraz le mercredi 17 décembre.
- Noël de la paroisse protestante au Temple de La Sarraz le lundi 22 décembre.

Suite à une modification des dispositions légales cantonales, le dernier relevé de la boîte aux lettres à la Maison de commune, par le bureau électoral, lors des scrutins, ne se fera plus le dimanche à 12 heures, mais au moment où le bureau de vote ferme. Dès le 1er janvier 2004 donc, par mesure de commodité, le nouvel horaire du bureau de vote sera de 10 h. 30 à 11 h. 30, avec dernier relevé de la boîte aux lettres à 11 h. 30.

Elimination des déchets spéciaux ménagers

Conformément à une directive cantonale, les piles, batteries, phytosanitaires et produits de traitement du bois ne seront plus acceptés, à partir du 1er janvier 2004, dans un poste public de collecte (déchetterie communale, centre régional, par exemple), mais devront impérativement être remis au fournisseur. Conformément à l'Ordonnance sur les substances dangereuses pour l'environnement, ces déchets sont soumis à une obligation de reprise du fournisseur. Les collectivités publiques ne doivent donc pas se substituer au secteur économique en mettant en place des filières parallèles de récupération. Les points de collecte dans les garages, Do-it et autres Landi sont aujourd'hui connus et ces déchets doivent pouvoir y être déposés gratuitement. Pour la récupération des piles particulièrement, le magasin COOP de La Sarraz est prêt à les recevoir.

La Municipalité a décidé en 2002 d'instaurer pour les divers services communaux la pratique du pont de fin d'année dès et y compris 2003. Pour cette fin d'année donc, les services communaux (bureaux, extérieurs, déchetterie, etc.) seront fermés du mercredi 24 décembre 2003, à 17h00, au lundi 5 janvier 2004, horaire habituel. Le service de ramassage des ordures ménagères est néanmoins maintenu le mercredi 31 décembre 2003.

Dons

- à la Ligue pulmonaire Suisse.

Profitant de ce dernier "tout ménage" du journal pour 2003, la Municipalité tient à souhaiter à toute la population de joyeuses fêtes et une heureuse année 2004.

La Municipalité